

## RT2012 : “nombreux problèmes et mauvaises surprises”

La RT2012 pose de nombreux problèmes, vient de juger le groupe Thermique-Énergie de Syntec-Ingénierie dans un communiqué. L'apprentissage et la maîtrise des outils de calcul RT2012 “réservent bien des surprises” et les BET “sont, en termes de choix des équipements techniques et systèmes et d'impact projet architectural, soumis aux aléas de résultats de calculs susceptibles d'évoluer au gré des multiples versions successives de logiciels qui ne manqueront pas d'apparaître”, regrette le communiqué. Le groupe Thermique-Énergie parle d'incertitudes “porteuses de doutes sur la précision des résultats”, et d'ambiguïtés “sur la portée et les conditions de l'affirmation du respect de la réglementation”. < Les résultats sont imprécis mais, surtout, en deçà d'ambitions antérieures, poursuit le communiqué : pour le maître d'ouvrage, la déception a toutes chances d'être grande. Ces imprécisions et incertitudes sur les résultats des calculs n'ont rien de rassurant sur la qualité des prévisions de consommation. >

Le communiqué ajoute que, en tertiaire de bureau, “le simple respect de la RT 2012 conduirait à une efficacité énergétique en retrait de 10 à 30% selon les cas par rapport au respect des labels BBC”. Par ailleurs, “il semble que des solutions éprouvées soient mieux à même de permettre une conformité à la RT2012 que des solutions plus novatrices”, s'alarme le communiqué, qui précise en ce qui concerne les Titres V que “les délais nécessaires à l'administration pour valider ces solutions innovantes sont assez peu compatibles avec les plannings d'étude des opérations”. Le communiqué parle même de “processus anti-incitatif”. Le groupe Thermique-Énergie de Syntec-Ingénierie demande de façon urgente “une stabilisation de l'ensemble du dispositif”, et ce “en intégrant une flexibilité suffisante pour permettre de prendre en compte davantage de souplesse dans l'utilisation de solutions plus innovantes”.

## Multiples obstacles au redémarrage du solaire thermique

Le marché solaire thermique de l'Union européenne a reculé de 1,9% en 2011, à 3,7 millions de m<sup>2</sup> de capteurs (contre un peu moins de 3,8 millions de m<sup>2</sup> en 2010), vient d'indiquer une étude d'EurObserv'ER qui ajoute : < Les raisons des difficultés actuelles du marché sont les mêmes que pour les deux années précédentes. La crise financière de 2008 et la crise économique qui a suivi continuent d'avoir un impact sur le secteur de la construction et de la rénovation, en particulier dans les pays du sud de l'Europe. Ainsi, l'augmentation des normes techniques dans la construction n'a pas encore eu un impact décisif sur les marchés espagnol, italien et même français. Autre raison invoquée, le prix du gaz s'est fortement décollé du prix du pétrole, faisant de cette énergie un concurrent très compétitif vis-à-vis de l'énergie solaire. La diminution du montant des incitations dans la plupart des pays européens, justifiée par des contraintes budgétaires, a rendu la concurrence encore plus difficile avec les systèmes de chauffage classique, avec un bémol cependant pour les chaudières fioul. Enfin, la technologie solaire thermique a dû faire face à un nouvel emballement du marché photovoltaïque, souvent privilégié par les consommateurs car jugé beaucoup plus rémunérateur. >

## PAC : - 2% en géothermie, - 10,5% en air/air, + 4,3% en air/eau

Selon PAC & Clim'info, sur les quatre premiers mois de l'année, le marché français des PAC de 5 à 50 kW , avec un segment de l'existant atone et attentiste, a :

- reculé de 10,5% en air/air, à 116 338 unités, dont 88 028 de type monosplit (- 9%) et 28 310 de type multisplit (- 15%),
- augmenté de 4,3% en air extérieur/eau, à 15 241, dont : 2 257 de type monobloc (- 34%) ; 12 984 de type bi-bloc (+ 16%), dont : + 16% en 5-10 kW et + 15% en 11-20 kW ; 3 424 PAC produisant de l'eau à plus de 60°C (- 3%) ; 3 287 avec ECS intégrée (+ 23%) ; 13 588 PAC Inverter (+ 17%),
- diminué de 2% en PAC géothermiques, à 1 866, dont 331 (- 34%) en sol/sol ; 172 (+ 25%) en sol/eau, avec + 29% en 5-10kW et + 23% en 11-20 kW ; 1 013 (+ 8%) en eau glycolée, dont + 23% en 5-10 kW et + 11% en 11-20 kW ; 350 (+ 8%) en eau/eau, avec + 17% en 11-20 kW ; 460 PAC produisant de l'eau à plus de 60°C, - 8% ; 288 PAC avec production d'ECS intégrée (- 34%),
- progressé de 55% en chauffe-eau thermodynamiques, à 9 161.

< La géothermie, pénalisée par d'énormes réglementations coûteuses et pesantes, a du mal à redresser sa trajectoire, tandis que l'évolution de l'aérothermie est “tirée” par le neuf >, analyse-t-on à l'AFPAC, l'association française de la PAC, où l'on craint que la RT 2012 ne vienne pénaliser encore des PAC que l'on juge déjà “discriminées”.